

Montée de la croix de la libération et Foulées Autunoises

Règlement des deux courses pédestres

Règlement et inscriptions : <http://www.sautun-athle.com/>

Date : dimanche 3 octobre 2021

Organisateur : Stade Athlétique Autunois, 6 rue Monseigneur Villard 71400 AUTUN

Inscriptions : à partir de 9h00, à Hôtel de ville, place du Champs de Mars

Départs : commun aux 2 courses, face à l'hôtel de ville, à 10h30

Arrivées : face à l'hôtel de ville pour les 2 courses.

Itinéraire pour la montée de la croix :

départ rue du champs de Mars ; rue du Lycée Bonaparte, rue St Saulge, Gde rue Chauchien, rue des Cordeliers, rue Piolin, rue bouteiller ; rue du Fbg saint Pancrace, longée côte de Couhard, chemin de la mine, chemin du lavoir; D256 Route de Mesvres ; chemin d'accès à l'esplanade de la Croix de la Libération, D256 Route de Mesvres, portion D120, rue du Faubourg St Blaise, rue du Moulin des places ; rue du moulin Gamet ; rue du petit pont ; rue Raquette, rue du vieux Colombier, rue Saint Pancrace, rue Bouteiller, rue Piolin ; rue des Cordeliers, Gde rue Chauchien, rue aux Cordiers, place du champ de Mars (arrivée devant la mairie)

Distance : 11,500 km. Dénivelé : 438m.

Ravitaillement : à la croix de la libération et à l'arrivée devant l'hôtel de ville.

Barrière horaire : 11 H 25 à la croix de la libération

Au delà de cette barrière horaire, les participants seront mis hors course

Catégories d'âges : la course est ouverte à tous, licenciés ou non, hommes et femmes nés en 2005 (cadets) et avant. Les licenciés FFA et UFOLEP Athlétisme devront obligatoirement présenter leur licence 2021 et les non- licenciés devront obligatoirement fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition datant de moins de 1 an ou sa copie certifiée conforme.

Engagement : le montant de l'inscription sera de 12 euros le jour de la course, de 9 euros avant le 28/09 (internet ou papier – cachet de la poste faisant foi)

Itinéraire pour les foulées Autunoises :

départ rue du champs de Mars ; rue du Lycée Bonaparte, rue St Saulge, Gde rue Chauchien, rue des Cordeliers, rue Piolin, rue bouteiller ; rue du Fbg saint Pancrace, longée côte de Couhard, chemin de la mine, rue du Moulin des places ; rue du moulin Gamet ; rue du petit pont ; rue Raquette, rue du vieux Colombier, rue Saint Pancrace, rue Bouteiller, rue Piolin ;

rue des Cordeliers, Gde rue Chauchien, rue aux Cordiers, place du champ de Mars (arrivée devant la mairie)

Distance : 4,4 Km Dénivelé + 100 m

Catégories d'âges : la course est ouverte à tous, licenciés ou non, hommes et femmes nés en 2007 (Minimes) et avant. Les licenciés FFA et UFOLEP Athlétisme devront obligatoirement présenter leur licence 2021 et les non- licenciés devront obligatoirement fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition datant de moins de 1 an ou sa copie certifiée conforme.

Ravitaillement : à l'arrivée hôtel de ville.

Engagement : le montant de l'inscription sera de 10 euros le jour de la course, de 7 euros avant le 28/09 (internet ou papier – cachet de la poste faisant foi).

2 Courses jeunes :

Inscriptions gratuites jusqu'au 28/09 et 3 € sur place

Départ : 10h00 : Poussins – Benjamins 2008 – 2011 (1800 m)

Départ : 10h15 : école d'athlétisme 2012 et après (900m)

Licenciés ou non (certificat médical obligatoire de moins de 1 an pour les non licenciés)

Sécurité médicale Une équipe de secouriste la course ; le service des urgences sera prévenu

Circulation : La rue du champ de mars sera fermée à la circulation puis, la circulation sera fermée ou régulée au fur et à mesure de la course à partir de la grande rue Chauchien.

Assurance : l'organisateur souscrit une assurance (Responsabilité civile organisateur) pour la manifestation. Les participants doivent être couverts par une assurance liée à leur licence ou, pour les non licenciés, par une assurance personnelle. Les organisateurs dégagent leur responsabilité en cas d'accidents ou de dommages causés à des participants non assurés

Classement : un classement général individuel sera établi, toutes catégories confondues, licenciés ou non, masculins et féminins. Un classement pour chaque catégorie sera également établi : minimes, cadets, juniors, espoirs, seniors et vétérans.

Récompenses : Remise des récompenses à partir de 11h45 salle Colonel L'Evêque sous l'hôtel de ville d'Autun. **Présence sur le podium obligatoire pour retirer sa récompense.**

- Montée de la croix

Bons d'achats* de 60 €, 40 €, 20 € aux 3 premiers masculins et aux 3 premières féminines au scratch,

Bons d'achats* de 20 € aux premiers et premières des 4 catégories suivantes : CA-JU-ES/SE-VE (**récompenses non cumulables**)

- Foulées Autunoises

Bons d'achats* de 45 €, 30 €, 15 € aux 3 premiers masculins et aux 3 premières féminines au scratch,

Bons d'achats* de 15 € aux premiers et premières des 5 catégories suivantes : MI-CA-JU-ES/SE-VE (**récompenses non cumulables**)

*Bons d'achats Intersport valables 1 an dans les magasins d'Autun, Le Creusot, Montceau et Paray le Monial.